

République Démocratique du Congo
Gouvernement de la République



MINISTRE DE L'EMPLOI, TRAVAIL
ET PREVOYANCE SOCIALE

La Ministre

COMMUNIQUE OFFICIEL

N°001...../CAB/MIN/METPS/01/2021

Le Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale, informe les Employeurs, les travailleurs et la population en général, que la journée de Samedi 1^{er} mai 2021, Fête Internationale du Travail, est déclarée chômée et payée sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo.

En ce qui concerne les entreprises qui pratiquent la semaine anglaise, le congé débutera le vendredi 30 avril 2021.

Bonne et heureuse fête du travail à tous.

Fait à Kinshasa, le 29 APR 2021

Claudine NDUSI M'KEMBE

Claudine M'Kembe

8^{ème} niveau, Immeuble du Gouvernement, Boulevard du 30 Juin
Kinshasa/Gombe - RDC